

438d Essieux d'avant et d'arrière;
Carter ou boîtes d'embrayages pour les véhicules
ayant un poids brut de plus de 19,500 livres;
Freins;
Tambours de freins;
Embrayages;
Arbres de transmission;
Pompe à essence;

Moyeux;
Accouplements hydrauliques;
Moteurs à combustion interne ayant une cylindrée de
349 pouces cubes ou plus;
Timonneries et commandes à employer avec em-
brayages, des assemblages de boîtes de vitesses, des
diviseurs de force motrice ou des boîtes de transfert,
lorsque les principaux assemblages sont d'une classe
ou d'une espèce non faite au Canada;

Magnétos;
Diviseurs de force motrice ou boîtes de transfert;
Jantes pour pneumatiques;
Recouvrements de ressorts, sièges de ressorts et plaques
d'ancre de ressorts, en métal, pour les véhicules
ayant un poids brut de plus de 19,500 livres;

Roues porteuses en acier;
Bielles de commandes de direction pour les véhicules
ayant un poids brut de 20,000 livres ou plus;
Engrenages de direction;
Suspensions d'essieu en tandem, à l'exclusion des
ressorts;

Assemblages de boîtes de vitesses;
Joint universels;
Pièces de ce qui précède;

Pour tous les articles qui précédent, appartenant à
une classe ou à une espèce non faite au Canada, et

(1) destinés à la fabrication de camions automo-
biles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte
contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, et
de leurs châssis, le régime tarifaire sera de.....

En franchise 17½ p.c.

27½ p.c.

En franchise

17½ p.c.

27½ p.c.

(2) devant servir d'équipement primitif dans la
fabrication de camions automobiles, d'autobus,
d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les
incendies, d'ambulances, de corbillards, ou de leurs
châssis, aux fabricants des marchandises énumérées
dans les numéros tarifaires 410a (*iii*), 411a, 424 et
438a, et si pendant l'année au cours de laquelle l'im-
portation est projetée, au moins quarante pour cent
du prix de revient de ces véhicules et châssis, sans
compter les droits ni les taxes, proviennent du Com-
monwealth britannique, le régime tarifaire sera de... En franchise 27½ p.c.

En franchise Divers

27½ p.c.
Divers